



## Conseil Général du lundi 28 septembre 2015 à 20h15

### Salle du rez-de-chaussée, bâtiment communal

#### Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal des séances des 22 juin et 7 septembre 2015
3. Demande de crédit relatif au crédit d'étude pour la construction d'un chauffage à distance
4. Demande de crédit relatif à la réfection et agrandissement de l'appartement du collègue
5. Information relative au financement du télésiège
6. Informations du Conseil communal
7. Divers

Ouverture de la séance par le président avec l'ordre du jour proposé à 20h20

Pas de modifications.

#### 1) Appel :

8 présents

Excusés CG : Annick Juvet, Laure Schlichtig et Philippe Debieve

Excusés CC : Yann Salvi

#### 2) Procès-verbal :

Les procès-verbaux des 22 juin et du 7 septembre 2015 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements aux auteurs.

#### 3) Demande de crédit relatif au crédit d'étude pour la construction d'un chauffage à distance :

N. Alber nous informe qu'une analyse de risque sera faite après l'acceptation du crédit de CHF 400'00.--. Si nous constatons le manque de clients, l'étude s'arrêtera après une dépense de CHF 20'000.- (voir article 3 de l'arrêté).

Rapport de la Commission financière lu par Stéphane Evard. La commission trouve le montant de CHF 400'000.- très élevé. Après avoir modifié l'article 3 de l'arrêté, la Commission financière demande au Conseil Général d'accepter ce crédit.

Laurent Piaget insiste sur le fait que la population est invitée le 29 septembre à une séance d'information. Les membres du Conseil Général ne doivent pas ressentir une pression par rapport à cette séance.

N. Alber lit l'arrêté modifié : 6 oui - 1 non - 0 abstention

#### 4) Demande de crédit relatif à la réfection et agrandissement de l'appartement du collègue.

C. Pétremand expose le projet, cuisine petite et vétuste, ouvrir la dalle afin de créer pour faire un duplex (à l'étage : 2 chambres et une douche). Le collègue était prévu pour 120 élèves qui ne sont plus là, il est donc nécessaire d'utiliser de manière optimale les locaux.

S. Evard recommande d'accepter cette demande de crédit au nom de la commission financière.

G. Sermet demande pourquoi faire une différence de prix sur le loyer si c'est un employé communal qui loue : Sont-ils mal payés ?

C. Pétremand répond qu'ils sont bien payés, mais il y a des nuisances telles que sonnerie, location du réfectoire... S'il n'y a pas d'employés communaux le prix sera plus élevé.

C. Pétremand lit l'arrêté :

Votation : 7 oui - 0 Non - 0 Abstention

#### 5) Information relative au TBRC

Laurent Piaget nous lit l'arrêté du Conseil Général du 25.02.2008.

En 2014 une nouvelle perte de CHF 57'000.- .En vertu de cet arrêté Laurent Piaget nous propose d'arrêter de verser cette subvention pour 2016 et de verser un montant de 10.- par habitant à l'association Barak. Pour l'instant nous cesserons sous cette forme le financement au TBRC et attendons le nouveau plan directeur pour savoir si nous accorderons ou non un soutien à l'avenir.

S. Evard donne lecture du rapport de la commission financière à ce sujet. Un courrier sera envoyé au TBRC pour les informer que dans sa forme actuelle il n'y aura pas de financement.

Pour 2016, Barak recevra 10.-/habitant, si nous devons décider que cette dépense devient annuelle, alors un nouvel arrêté sera pris.

Votation consultative pour la suspension : Oui à l'unanimité

Votations consultative pour Barak : Oui à l'unanimité

#### 6) Information du Conseil Communal

Laurent Piaget informe le Conseil Général que plusieurs demandes de subventions ont été faites. Nous avons obtenu les montants suivants :

Patenschaft : 40'000.- pour l'isolation du bâtiment.

Aide Suisse aux montagnards : 70'000.-- pour la route de la St-Olivier.

N. Alber rappelle la séance qui aura lieu demain pour l'information relative à l'étude du CAD.

L. Piaget relève qu'il serait utile que les membres du Conseil Général soient présents.

#### 7) Divers :

S. Evard demande quand seront présentés les rapports des commissions.

L. Piaget : Les rapports ne sont pas faits, à prévoir pour une prochaine séance.

La séance est levée à 20h52

Le secrétaire :



Fabien Pétremand